

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze novembre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de M. Gilbert ARRIVE, premier Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - Mme Jacqueline BLAIN, Mme Judith MONTAUBAN, M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Antoine SANTOS, M. Pascal BROCHARD, M. Cyril DROUIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Émilie DUPREY qui donne pouvoir à Mme Sonia LAUTRU
M. Patrick PERDRIAU qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE
Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE
Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE

Date de la convocation : 06/11/2024

Mme Sonia LAUTRU est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2024-11/01

OBJET : TARIFS 2025 – CONCESSIONS AU CIMETIERE

Concernant les concessions de cimetière, sur proposition de Madame Sonia LAUTRU, adjointe en charges des finances et affaires générales, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs 2024 et ainsi d'appliquer, à compter du 1^{er} janvier 2025, les tarifs ci-dessous :

Concessions cimetière	2025	
	30 ans	50 ans
Concession simple (2 m ²)	160 €	260 €
Concession double (4 m ²)	320 €	520 €
Espace cinéraire	80 €	130 €
Case de columbarium	590 €	
Cavurne posé par la mairie	290 €	
Caveau 1 place posé par la mairie	700 €	
Caveau 2 places posé par la mairie	1 270 €	

Ces tarifs resteront applicables pour les années suivantes jusqu'à ce qu'une nouvelle délibération vienne les modifier.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Sonia LAUTRU



Le 1^{er} adjoint, président de séance

Gilbert ARRIVE

